

Règlement du Challenge Lalevitch 2025



Tournoi Lalevitch
2025

Homologué FIDE
9 rondes

Les vendredis
5 septembre - *inscriptions jusqu'à 20h15*
12, 19, 26 septembre
3, 10, 17, 24 octobre
7 novembre
à 20h15

Remise des prix le 14 novembre

Cadence :
90 min/40c + 30 min
+ 30 s/c

DT : Robert Lievens

Arbitre principal : Pascal Vandervorst
Arbitre adjoint : Ludwig Sputael

Inscriptions 30 €
Membre CRELEL réduction 5 €
Préinscription avant le 3/9/2025
réduction 5 €
BE94 0682 2700 7814

Bienvenue
à toutes et à tous !

crelel.be

CRELEL
CERCLE ROYAL D'ÉCHECS DE
LIÈGE ET ÉCHIQUIER LIÉGEOIS



Article 1 : Modalités pratiques

Le Challenge Lalevitch 2025 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 05/09/2025 au vendredi 07/11/2025 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens
(robert.lievens@outlook.com / 0499/41.56.10).

Le coût de l'inscription est de 30 € avec 5 € de réduction pour toute personne préinscrite avant le 3 septembre 2025 et avec 5 € de réduction pour les membres du club du CRELEL (les deux réductions peuvent être cumulées).

PAF à régler sur le compte bancaire du CRELEL [BE94 0682 2700 7814](#)

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la FRBE.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 1er septembre 2025 ou à défaut la cote ELO nationale à cette même date.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE standard ainsi que la cote nationale.

Le tournoi sera arbitré par l'Arbitre principal Pascal Vandervorst
(pascal.vandervorst@gmail.com)

et l'arbitre adjoint Ludwig Sputael
(sputael.ludwig@gmail.com)

Article 2 : Dates et horaires du Challenge

Un check in des participants sera organisé le vendredi 05/09/2025 entre 19h00 et 20h00.

Il faut absolument s'y présenter pour être apparié à la première ronde.

Inscription sur place :	vendredi 05/09/2025 à 19h00
Check-up sur place :	vendredi 05/09/2025 à 20h15
Ronde 1 :	vendredi 05/09/2025 à 20h30
Ronde 2 :	vendredi 12/09/2025 à 20h15
Ronde 3 :	vendredi 19/09/2025 à 20h15
Ronde 4 :	vendredi 26/09/2025 à 20h15
Ronde 5 :	vendredi 03/10/2025 à 20h15
Ronde 6 :	vendredi 10/10/2025 à 20h15
Ronde 7 :	vendredi 17/10/2025 à 20h15
Ronde 8 :	vendredi 24/10/2025 à 20h15
Assemblée générale du club	vendredi 31/10/2025 à 20h00
Ronde 9 :	vendredi 07/11/2025 à 20h15
Remise des prix du Challenge	vendredi 14 novembre à 20h00

Article 3 : Absences et forfaits

Deux absences au Challenge Lalevitch sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif.

L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la bandelette de résultat ou en la communiquant à l'Arbitre principal.

(pascal.vandervorst@gmail.com)

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre.

En cas d'abandon volontaire du Challenge le joueur ne pourra pas prétendre à un prix.

Article 4 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/09/2025. Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel.

Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde.
Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

Article 5 : Cadence de jeu

La cadence sera de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes QPF + 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.
La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 6 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes ELO prises en considération pour les appariements seront la dernière cote FIDE ou à défaut la dernière cote nationale.

Article 7 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Cumulatif
4. Résultat mutuel
5. Nb. Victoires

Article 8 Classement général et catégories

S'il y a moins de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Challenge,
il y aura classement général + 2 catégories.

S'il y a plus de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Challenge,
il y aura classement général + 3 catégories.

Les limites de catégories seront fixées par les Arbitres afin d'égaliser sensiblement le nombre de joueurs dans chaque classe.

Article 9 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués aux Arbitres par le biais des bandelettes de résultats, complétées et signées par les deux joueurs.

L'encodage des résultats est du ressort de l'Arbitre principal.

La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée et seront visibles sur le site du CRELEL ainsi que sur le site de la FRBE.

Les absences prévues de la ronde à venir seront clôturées le jeudi à 16h00 précédant la ronde suivante.

L'appariement définitif de la ronde suivante est publiés le jeudi soir à 20h00.

Article 10 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus.

Article 11 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et des arbitres.

Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.

Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

Article 12 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix du classement général du Challenge est garanti à 400 €.

Si un joueur d'une catégorie inférieure se classe au niveau des prix du classement général, il ne lui sera attribué que la plus haute des sommes prévues.

Les prix ne sont pas cumulables.

3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs du classement général et

1 coupe sera remise au vainqueur de chaque catégorie.